

Entretien avec Nadine Centena, psychologue

Accompagnée de Moogli, chien visiteur

Avec la collaboration de Martine Rousseau, responsable qualité, Pauline Berthelot et Aurélie Declerieux, ergothérapeutes au centre IRIS de Marcy l'Etoile, centre de rééducation et de réadaptation

Propos recueillis par Laure Bornarel & Cédric Polère

Le 13 janvier 2004

« Un animal formé et encadré par une personne compétente peut entrer dans un dispositif de rééducation, il n'est en aucun cas le thérapeute mais peut être associé à des activités avec les résidents »

Qu'est-ce qui distingue Moogli des autres chiens ?

Moogli est un chien formé à l'ANCAH, l'Association Nationale d'Education des Chiens d'Assistance pour Handicapés. Comme il était un peu craintif mais qu'il présentait de bonnes capacités relationnelles avec l'être humain, il a été retiré du programme « chien d'assistance » pour être réorienté vers le programme « chien d'accompagnement social ». Ces chiens sont destinés à intégrer une institution pour y apporter un plus au niveau du cadre de vie, participer à des activités d'animation ou faciliter certains soins par leur présence. Ils deviennent des « chiens collectifs » ou des « chiens visiteurs »... Les chiens collectifs résident toute la semaine dans l'institution et passent le week-end chez un référent. Moogli est un chien visiteur, ce qui signifie qu'une fois sa journée de travail terminée, il rentre à la maison ! Il vit avec moi, je suis responsable de lui mais il reste la propriété de l'association. C'est un chien calme et doux qui possède une bonne prédisposition à entrer en contact avec les humains.

Quelles ont été les circonstances de votre rencontre avec Moogli ?

J'appartenais à l'époque à l'équipe des Albizias 1 et 2, au service de soins de longue durée gériatrique du Domaine de la Chaux (Croix-Rouge Française). Notre service accueillait des patients souffrant à un stade avancé de différentes maladies, dont certaines formes de syndromes démentiels. Plusieurs personnes âgées, particulièrement en souffrance, se situaient hors du langage verbal ; elles étaient en prise avec des troubles du comportement pouvant aller jusqu'à l'automutilation. Nous souhaitions trouver de nouvelles médiations pour établir un lien avec ces patients. La rencontre autour de l'animal a fait l'objet d'une réflexion et d'une élaboration de projet en équipe. J'ai fait une demande à l'ANCAH et Moogli m'a été remis par le Centre d'Alençon en décembre 1998, à l'issue d'un stage de passation de 15 jours. Dans le service, le chien a accompagné les aides-soignantes lors des temps de lever et de toilettes des patients. La relation que

Moogli a pu établir avec certaines personnes âgées a illustré pour le personnel l'importance du langage non verbal. Les soignants ont pu réévaluer leurs positionnements, leurs attentes et leurs manières d'aborder les personnes âgées : observation du langage du corps, temps de mise en contact plus long, moins de questions vécues comme invasives, plus de toucher... Les résultats ont été concluants sur certaines personnes avec qui la communication a pu être réamorçée : abaissement, voire disparition des troubles du comportement. Pour les soignants, l'introduction de Moogli a permis de redynamiser la pratique en relançant le désir d'approcher l'autre ! Catherine, une aide-soignante, disait : « Moogli, c'est une caresse qui donne du souffle ! »... Il faut cependant noter que d'autres patients n'ont manifesté aucune envie de rentrer en contact avec le chien et que le travail de prise de conscience de l'équipe aurait pu se faire par une autre médiation ! Le projet au Domaine de la Chaux s'est déroulé sur trois ans, il s'est achevé fin 2001 lors de mon départ de l'institution.

En 2002, vous avez intégré le Centre IRIS. Pouvez-vous nous le présenter rapidement ?

Le Centre IRIS appartient à la Générale de Santé. Ouvert depuis 1992, notre site de Marcy l'Etoile accueille des patients en réadaptation cardiaque, en rééducation neurologique, orthopédique et traumatologique. Nous disposons de 85 lits d'internat répartis en 35 lits de réadaptation cardiaque, 50 lits de rééducation polyvalente et 30 lits d'hôpital de jour. Nous sommes également implantés à Lyon depuis 2003, avec une structure orientée vers la rééducation orthopédique et traumatologique. La capacité d'accueil de Lyon est de 40 lits d'internat et de 30 lits d'hôpital de jour. Les deux établissements emploient 250 salariés, soit 170 Equivalent Temps Plein. Ils sont fréquentés par environ 2500 patients par an.

Comment Moogli a-t-il repris son rôle de chien visiteur ?

L'idée a été de proposer à l'ensemble des équipes d'avoir recours à la présence de l'animal comme outil de médiation. Le projet a été soumis à la Commission

Médicale de l'Etablissement qui l'a approuvé. Le CLIN, Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales, a également donné son accord et nous a aidé à écrire un protocole sanitaire spécifique avec une sérieuse surveillance vétérinaire et l'exigence d'une hygiène quotidienne rigoureuse : brossage des dents, nettoyage des yeux et des oreilles, toilettage du pelage, shampoings très réguliers... Une zone de déplacements autorisée pour le chien a été délimitée dans l'institution. La présence de Moogli est surtout utilisée en ergothérapie, avec les patients qui en éprouvent le désir et durant certaines phases de rééducation. Le travail se fait, par exemple, pour la rééducation des fonctions cognitives de personnes atteintes de pathologies neurologiques : mémoire, attention, fonctions exécutives... Le chien répond à de nombreuses commandes, du type « cherche/apporte »... L'enjeu pour le patient est de mémoriser les ordres, de les articuler correctement en y mettant la bonne intonation, et de se positionner en « maître » pour être obéi. Cela demande beaucoup d'efforts à nos patients, mais en même temps, cela leur

donne une plus grande diversité dans leurs modalités de rééducation. De même, pour rééduquer un membre supérieur lésé ou sous-utilisé, le patient va brosser ou bien masser Moogli... La complicité avec le chien et l'approche ludique peut détendre et dynamiser le patient.

Votre conclusion sur la présence animale en institution ?

Le travail avec Moogli rentre dans une démarche globale répondant à des objectifs précis de rééducation. Un animal formé et encadré par une personne compétente peut entrer dans un dispositif de rééducation, il n'est en aucun cas le thérapeute mais peut être associé dans les activités avec le résident. La présence animale en institution ne relève ni de la recette ni de la panacée ! Elle devient une plus-value si elle est bien utilisée par le professionnel, c'est tout. En outre, cela donne la liberté aux résidents ou aux patients d'avoir un contact avec l'animal, avec ce que cela peut supposer pour chacun : présence, chaleur, sentiment de ne pas être jugé...